



ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

Prêtres-Adorateurs

ET DE LA

LIGUE SACERDOTALE

DE LA COMMUNION



368 Av. Mont-Royal Est, Montréal, P.Q.

Abonnement : Canada, 50 cts par année  
" Etats-Unis, 60 " " "  
" Etranger, 3 frs " "



# Direction de l'Œuvre

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. Directeur,  
368 EST, Avenue Mont-Royal, Montréal.

## Directeurs diocésains

MONTRÉAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de La-  
chine, P. Q.

QUÉBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Mérici, Chemin St Louis,  
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de  
l'Archevêché.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. R. Léonard, Grand Séminaire  
de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de  
Saint-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee, Cappelton, P. Q.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché de  
Trois-Rivières.

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège  
de Valleyfield.

JOLIETTE : Mgr Eustache Dugas, Vicaire général, Evêché de  
Joliette.

ST BONIFACE : Mgr Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-  
Boniface, Man.

RÉGINA : Rév. Edouard Pacaud, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood,  
Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace,  
Kingston, Ont.

LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London,  
Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler. Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co-  
Queen, P.E.I.

PETERBORO : Rév. Patrick J. Kelly, St. Peter's Cathedral, Peter-  
boro, Ont.



Son Eminence le Cardinal Louis-Nazaire Bégin

(Photo Félicel)

SON EMINENCE

**Le Cardinal L. N. Begin**

Archevêque de Québec.



NOTRE Saint-Père le Pape Pie X, comme le disait, il y a deux mois, *La Semaine Religieuse de Québec* vient de faire un de ces gestes "que l'univers recueille; sa main vient de s'étendre sur le Canada pour le bénir et, en se retirant, elle a laissé échapper un rayon de sa majesté qui du siège de Québec va projeter ses splendeurs sur les chefs hiérarchiques, sur les pasteurs et jusque sur les plus humbles fidèles." Au concert unanime de louanges qui s'élève de toutes parts et salue avec fierté et enthousiasme le nouveau Prince de l'Eglise, nous nous unissons de grand cœur. La Congrégation du Très Saint-Sacrement, l'Association des Prêtres-Adorateurs au Canada dont son Eminence est un des membres les plus anciens, n'ont jamais cessé de compter dans le digne et vénérable Archevêque de Québec un protecteur dé-

voué, un père aimant, un auxiliaire zélé pour la propagation et le développement des Œuvres eucharistiques.

C'est, entraînés par son exemple, édifiés par sa tendre piété envers Jésus-Sacrement, non moins que subjugués par ses éminentes vertus que prêtres et fidèles se sont rapprochés davantage encore de ce foyer de vie sacerdotale et chrétienne qu'est le Tabernacle et la Table Sainte. "La pourpre romaine, en jetant une splendeur nouvelle sur cette carrière déjà longue et si bien remplie, va mettre en un beau relief des mérites que la modestie voulait effacer et des œuvres qui furent toutes ordonnées au bien des âmes et à la gloire de l'Eglise." Daigne le Dieu de l'Hostie — pour nous servir encore des paroles de Mgr. l'Auxiliaire de Québec — "prolonger dans l'éclat tranquille d'un beau soir une journée qui fut si laborieuse et si féconde."

Oui, Eminentissime Seigneur, que l'Hostie Sainte dont vous reflétez la bonté et la douceur, "*in spiritu lenitatis*", que l'Hostie Sainte, en renouvelant votre jeunesse comme celle de l'aigle, vous permette de continuer longtemps encore l'œuvre doctrinale, eucharistique et sociale, que votre zèle de prêtre et de pontife à déjà portée à une si haute perfection. *Ad multos et faustissimos annos!*

LA REDACTION.

# Plans d'Instructions eucharistiques

## pour les Quarante-Heures.

### TROISIEME SERMON: (1)

#### La Réparation de Marie.

##### EXORDE

Saint Jean nous a appris à réparer par nos communions et nos adorations.

Marie-Madeleine nous a donné l'exemple du repentir et de l'amour de Notre Seigneur.

Marie, à son tour, nous invitera à réparer par la souffrance et la prière.

C'est bien là toute la réparation!

##### CORPS: I. Souffrances de Marie. — Elle souffre :

###### A. A cause des douleurs de son divin Fils.

1. Ces douleurs de Marie, il est impossible de les décrire. Un artiste de l'antiquité ayant à peindre la scène tragique d'un père assistant à l'immoliation de sa fille et voyant qu'il ne pouvait, par son pinceau, exprimer la douleur immense de ce malheureux père, couvrit son visage affligé d'un voile noir. — De même, les Evangélistes se taisent sur les souffrances de Marie au pied de la Croix; seul saint Jean se hasarde à dire quelques mots: *Stabat Mater juxta crucem*. Il constate le fait, sans oser entreprendre de dépeindre la douleur de la Mère du divin Crucifié.

Aussi l'Eglise appelle-t-elle Marie la Reine des Martyrs. Elle nous fait dire au jour de la Compassion de la Vierge: *Stabat Mater dolorosa, juxta crucem lacrymosa — Cujus animam gementem... pertransivit gladius... O quam tristis!*

(1) Voir Annales de Mars.

Ne comparons donc pas la douleur de Marie à aucune autre. C'est une chose à part. Nous pouvons la regarder, pleurer sur elle avec amour, avec un amour de souffrance.. Nous n'osons la commenter...

2. Si, cependant, nous voulons nous en faire une idée, rappelons-nous que Marie, au Calvaire, c'est une mère qui assiste à la mort de son enfant, sans pouvoir le soulager et sans pouvoir mourir avec lui.

**C'est une mère qui assiste à la mort de son enfant.**

Une mère près du lit de mort de son enfant, n'est-ce pas la plus grande douleur qu'on puisse rencontrer ici-bas ? Et ici QUEL FILS ! Le fils de Dieu, Fils unique et tendrement chéri ! — Ensuite QUELLE MÈRE ! L'amour maternel le plus grand n'approche pas celui de Marie pour son Jésus. — Enfin, QUELLE MORT ! sur une croix — des clous : *In tormentis et flagellis subditum.*

**Sans pouvoir le soulager.**

Il est difficile à une mère de rester inactive auprès du lit de douleur de son enfant. Le chagrin a besoin de s'occuper : il faut soulever cet oreiller, — essuyer ces gouttes de sueur, — humecter ces lèvres desséchées, — réchauffer cette main pâle, — repousser ce rideau qui empêche l'air et la lumière, — éloigner ces couvertures qui pèsent sur la poitrine du malade...

Or qui eut jamais plus besoin de ces soins délicats d'une mère que Jésus en Croix ! Marie le voit... sur un lit bien gênant, bien dur... Il est suspendu par des clous... Une couronne d'épines lui sert d'oreiller... Des ruisseaux de sang, en coulant lentement sur les plaies de Jésus, les irritent d'une façon si cruelle ! — Ses yeux sont importunés par ce sang qui coule... Il n'y a pas un membre qui ne réclamât la tendre main d'une mère...

O mères, comprenez l'ardent désir qu'avait Marie de soulager son Fils, de lui donner ces soins qu'une mère seule peut donner.

Et ce n'est pas accordé à Marie ! Elle doit rester debout auprès de la croix...

**Sans pouvoir mourir avec lui!**

Souvent l'unique et véritable consolation de l'affligé serait de mourir avec celui qu'il a perdu... Nous voyons encore ce lit chargé de son triste fardeau... Il nous semblait que c'était la fin... Nous aurions voulu nous étendre et mourir sur le même lit... être mis dans la même tombe... Survivre nous paraissait impossible.

Or Marie, elle doit vivre après son Fils! Elle doit vivre sans son Fils!

Non jamais douleur n'approcha de celle de Marie: elle est unique et sans égale. Être sans père, sans mère, sans époux, sans enfant: ce sont de bien tristes expressions. Mais que sont un père, une mère, un époux, un enfant, comparés à Jésus! Pour Marie, quelle douleur d'être sans Jésus!

**B. A cause des péchés du monde.**

Marie souffre aussi de voir que, malgré tant de sang répandu par son divin Fils, les hommes ne cesseront de violer la sainte Loi de Dieu.

Elle parcourt de son regard scrutateur l'univers entier; elle voit d'un côté les Juifs déicides, de l'autre les païens attachés aux superstitions de l'idolâtrie.

Puis plongeant son regard dans l'avenir, elle voit beaucoup de ceux qui croiront en lui ne point conformer leur vie à la leur foi, d'autres renoncer à la foi qu'ils avaient embrassée.

Elle a entendu la prière de Jésus: *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Ce qui l'afflige le plus, c'est que ce pardon, pour un très grand nombre de pécheurs, ne sera pas accordé, parce qu'il ne sera pas demandé par eux-mêmes, ni pendant la vie, ni à leurs derniers moments. Aussi, bien des âmes, justifiées par les mérites de son Fils dans les eaux du baptême, ointes de l'huile de la grâce dans la confirmation, nourries du Corps et du Sang de Jésus, périront-elles à jamais, avec les infidèles: elles seront hélas! la proie de Satan, tandis que son Fils voulait, au prix de tant de tourments, les arracher à l'enfer éternel.



En particulier, Marie voit les abandons, les indifférences, les ingratitude, les outrages dont son Fils sera l'objet dans son Sacrement. Ils lui sont les plus sensibles.

## II. — Prières de Marie.

A. Alors Marie prie pour tous les pécheurs, quels qu'ils soient, elle répète les paroles de son Fils divin mourant: *Pater, ignosce illis: non enim sciunt quid faciunt*. Elle offre ses peines et ses souffrances pour leur salut éternel. Elle supplie son Fils de les accepter et de ne point permettre que les âmes pour lesquelles il a tant souffert soient perdues à jamais. Quelle prière ardente que celle de Marie auprès de la Croix! Ne voit-elle pas ce que les âmes ont coûté à son Fils?

B. Cette intercession de Marie est on ne peut plus agréable au divin Crucifié, et afin de la rendre plus efficace et pour ainsi dire officielle, Jésus lui en donne la mission par cette parole mystérieuse: *Ecce Filius tuus!* Ces hommes aujourd'hui rachetés, mais qui ne seront pas sauvés sans leur libre coopération, ô Marie, ce sont vos enfants. A vous de les éclairer, de les protéger, de les reconduire au bercail, s'ils s'égarer dans le chemin; si, accablés par le fardeau de leurs péchés, ils redoutent ma justice, qu'ils fassent appel à votre miséricorde, et la balance divine penchera en leur faveur.

C. Marie accepte de grand cœur la mission que son divin Fils lui confie. Elle sera désormais la vraie mère des hommes et aura à l'égard de leurs âmes tous les soins de la plus tendre, de la plus affectueuse des mères.

Par ses prières, elle obtient à un grand nombre de naître à la vraie vie, moyennant le baptême qui leur sera conféré, grâce à des circonstances tout à fait exceptionnelles. Sous sa protection maternelle, bien des jeunes chrétiens grandiront loin des dangers, où abandonnés à eux-mêmes, ils auraient sans doute péri misérablement.

Plusieurs d'entre eux tombent-ils dans le péché mortel? Ils s'en relèveront sans retard, grâce aux remords que Marie fera naître dans leur cœur.

D'autres sont-ils éprouvés par la maladie, la calomnie? Ah! que de fois l'épreuve sera abrégée par l'intercession de Marie; si elle ne disparaît pas tout à fait, ses conséquences seront moins douloureuses.

Mais surtout au moment de la mort, que de pécheurs ressentiront les bons effets de la protection de leur mère! Quand Satan fera ses derniers efforts pour les perdre, quand il les accusera au Divin Juge, Marie rappellera à Jésus ses souffrances, son sang, sa mort; elle rappellera la mission qu'il lui confia au Calvaire, et la Justice cédera la place à la Miséricorde.

#### CONCLUSION.

Cette mission de Marie au pied de la Croix, nous devons la continuer maintenant auprès du Tabernacle.

Marie nous le demande à Lourdes!

1. Pénitence! Pénitence! Pénitence! Elle adresse cette demande non point aux incrédules, ni aux pécheurs obstinés qui ne l'auraient pas écoutée, mais aux âmes chrétiennes, à ses enfants.

2. *Vous priez pour les pécheurs!* (A deux reprises différentes.)

Il semble que c'est pour eux surtout qu'elle est venue à Lourdes! Que de conversions se sont opérées près de la Grotte! Elle sont plus nombreuses encore que les guérisons miraculeuses.

Répondons à l'invitation de Marie, et :

1. Acceptons avec résignation les souffrances de la vie. Ne point demander d'en être délivrés; mais les offrir en expiation des péchés du monde et pour la conversion des malheureux pécheurs.

2. Prions non point seulement pour nous, pour nos familles, mais pour les pécheurs de nos familles, de notre patrie, du monde entier. Pour eux tous, offrons nos prières, nos adorations, nos communions.

Communions, adorations et messes réparatrices!

Repentir et Amour!

Souffrances et prières pour les pécheurs!

C'est toute là Réparation.

Elle nous a été enseignée au Calvaire par saint Jean, le disciple bien-aimé, — Marie-Madeleine, la Pénitente, — et Marie, la Mère du Divin Crucifié, la Mère de nos âmes.

Chanoine BOUCHAT,

de Namur.

# CONGRES DE LOURDES

## I. PROGRAMME DES ETUDES

### La Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Instaurare omnia in Christo. (s. PAUL,  
*Eph.*, I, 10.) *Devise de Sa Sainteté Pie X.*

Christum Regem adoremus, dominantem  
gentibus, qui se manducantibus dat spiritus  
pinguedinem.

(S. THOMAS D'AQUIN, *Liturgie de l'Office  
du Très Saint-Sacrement*)

#### 1. — Fondement doctrinal et droits de cette Royauté.

« Créateur et à la fois Rédempteur de la  
nature humaine, le Fils de Dieu est le  
Roi et le Maître de l'univers, il possède une  
souveraine puissance sur les hommes, soit  
comme individus, soit comme société. »

(LEON XIII, *Encyc. Tametsi.*)

Jésus-Christ, comme Dieu et comme Rédempteur, est  
Roi. Il exerce son autorité par son Eglise, mais il a droit  
aux hommages d'adoration, d'action de grâces, de répara-  
tion, de prière dans son Eucharistie. Sa Présence  
réelle exige non seulement l'adoration privée, mais publi-  
que et sociale. La Messe est par excellence l'acte du culte  
public et social. « Rien ne peut davantage honorer Dieu  
ni lui être plus agréable que le sacrifice de sa divine  
Victime. » (Léon XIII, *Encyc. Miræ caritatis.*)

- a) La *doctrine* de la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie d'après la théologie.
- b) Son *développement* dans les Pères, dans les Théologiens, dans les Universités, dans les Ordres religieux.
- c) Sa *manifestation* dans la liturgie, dans les arts et les monuments.
- d) Sa *manifestation* dans la littérature.
- e) Sa *manifestation* dans l'histoire. (Rechercher dans l'histoire des diverses nations les actes constituant de la part des peuples une reconnaissance de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.
- f) Son *renouveau* par la dévotion au Sacré-Cœur.
- g) Son *épanouissement* dans les Congrès Eucharistiques Internationaux.

## II. — Bienfaits de Jésus-Christ envers la société par l'Eucharistie

«Rien n'égale la puissance de cette dévotion (à l'Eucharistie) pour établir dans les cœurs ces liens de paix et de mutuelle bienveillance, dont la société chrétienne comme la société civile ont un si puissant besoin.»

(S. S. PIE, X, *Lettre à Son Eminence le cardinal V. Vannutelli, Légal au Congrès de Montréal.*)

Faire ressortir ces bienfaits d'après les témoignages de la Tradition catholique. Ces bienfaits sont: la charité mutuelle entre les individus, la charité entre les classes sociales. Comment la vie surnaturelle des membres de la société contribue au bien de celle-ci. L'hommage de la société envers Dieu présent dans l'Eucharistie attire ses faveurs sur les peuples.

Ces bienfaits se produisent par la Messe, la Présence réelle, la Communion. Insister principalement sur la Communion quotidienne et sur les résultats des décrets *Sacra Tridentina Synodus* et *Quam singulari*.

Comment la Messe et la Communion sanctifient la famille.

Première Communion à l'âge de discernement et Communion quotidienne des petits enfants.

Communions générales d'enfants plusieurs fois l'année recommandées par le décret *Quam Singulari*. Vrai caractère de la Communion solennelle.

Communion fréquente et quotidienne des jeunes gens, des jeunes filles, des hommes, des femmes. Montrer comment la Communion, alimentant la vie intime des fidèles, va jusqu'à produire la glorification sociale de Jésus-Christ.

### III. — Les hommages rendus ou à offrir à Jésus-Christ Roi dans l'Eucharistie

«Tandis que l'ennemi battant en brèche les mœurs et les institutions chrétiennes précipitera à leur perte les institutions et les Etats, voici que l'admirable bonté du Dieu de miséricorde, en allumant comme un nouvel incendie de charité chrétienne, s'efforce de ramener les égarés dans le droit chemin... En vérité, il n'y a pas à désespérer du salut commun quand nous voyons les catholiques du monde entier embrasés d'un zèle aussi ardent pour la Très Sainte Eucharistie.»

(S. S. PIE X, *Allocution consist.*, 27 Novembre, 1911.)

Hommage social: un jour de fête chaque année, commun à toutes les nations.

Hommages d'adoration et de fidélité par les Congrès Eucharistiques internationaux, nationaux, diocésains, régionaux. Reconnaissance par ces Congrès du règne social de Jésus-Christ.

Hommages de réparation en face de l'athéisme social.

Hommages par la vie eucharistique de la paroisse, par la vie eucharistique de chaque œuvre catholique. Les triduums eucharistiques.

#### IV. — Le règne de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et le règne de Marie Immaculée.

Relations entre la royauté du Christ et la royauté de Marie. Comment Notre-Dame de Lourdes a conduit les âmes à l'Eucharistie:

Notre-Dame de Lourdes et l'adoration.

Notre-Dame de Lourdes et les manifestations eucharistiques.

Notre-Dame de Lourdes et les miracles eucharistiques.

L'Eucharistie et la charité à Lourdes: malades, brancardiers, hospitaliers.

#### V. — Le Jubilé des Congrès Eucharistiques internationaux

L'idée du règne social de Jésus-Christ dans la pensée des initiateurs et dans les travaux des vingt-quatre précédents Congrès.

## II. PROGRAMME DES SÉANCES

### SECTION FRANÇAISE

#### REUNIONS GENERALES

##### Fondement doctrinal et droits de la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

- 1o L'Eucharistie et le Pape. Droits de l'Eucharistie et droits du Pape. Doctrine de Pie X.
- 2o La doctrine de la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie d'après l'enseignement de la *Théologie*.
- 3o Développement de la doctrine de cette royauté sociale dans l'enseignement des *Pères Latins*.

4o Développement de la doctrine de cette royauté sociale dans l'enseignement des *Pères Grecs*.

5o Développement de la doctrine de cette royauté sociale dans l'enseignement des *Universités*.

6o Développement de la doctrine de cette royauté sociale dans l'enseignement des *Ordres Religieux*.

7o Manifestation de la doctrine de cette royauté sociale dans la *Liturgie*.

8o Manifestation de la doctrine de cette royauté sociale dans les *Arts et Monuments*.

9o Manifestation de la doctrine de cette royauté sociale dans la *Littérature*.

10o Manifestation de la doctrine de cette royauté sociale dans l'*Histoire*.

11o Renouveau de la doctrine de cette royauté sociale par la *dévotion au Sacré-Cœur*.

12o Epanouissement de la doctrine de cette royauté sociale dans les précédents *Congrès Eucharistiques Internationaux*. — Mlle Tamisier et les initiateurs de ces Congrès.

## REUNIONS SACERDOTALES

### Bienfaits sociaux de l'Eucharistie et Hommages.

1o Les bienfaits sociaux de l'Eucharistie. La Communion fréquente et quotidienne; sa portée sociale.

2o Les résultats du décret *Sacra Tridentina Synodus* dans les collèges.

3o Les résultats du décret *Sacra Tridentina Synodus* dans les paroisses.

4o Les résultats du décret *Quam Singulari*. Comment promouvoir la Communion fréquente et quotidienne des petits enfants. Les Communions générales d'enfants plusieurs fois l'année, recommandées par Pie X. Vrai caractère de la Communion solennelle.

5o Les *Triduum*s Eucharistiques.

60 Le recrutement sacerdotal, sous le patronage de Marie, Reine du Clergé.

70 Les associations sacerdotales. Les retraites mensuelles sacerdotales.

80 Les Congrès eucharistiques diocésains et régionaux.

### REUNIONS DES HOMMES

#### Bienfaits de la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et Hommages.

10 La Communion des hommes et la famille. Bienfaits sociaux de l'Eucharistie.

20 La Communion dans les Associations d'hommes.

30 La Communion et les cheminots.

5. La Communion et les travailleurs. Le rapprochement des classes par l'Eucharistie.

50 Les hommes et l'hommage social.

### REUNIONS DES JEUNES GENS

#### Bienfaits de la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et Hommages.

10 La Communion et les jeunes gens.

20 La Communion et l'Association catholique de la Jeunesse française.

30 La Communion et les Sociétés de gymnastique.

40 La Communion et les soldats.

### REUNIONS DES DAMES

#### Bienfaits de la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et Hommages.

10 L'Eucharistie et la famille.

20 L'Eucharistie et l'influence sociale de la femme.



30 Raisons providentielles des apparitions de Marie en France aboutissant par Lourdes au triomphe de l'Eucharistie.

40 La Communion fréquente et quotidienne des mères de famille.

50 La Communion fréquente et quotidienne dans les associations de jeunes filles.

60 La Communion fréquente et quotidienne des petits enfants; rôle de la mère.

70 La Communion fréquente et quotidienne des domestiques et des ouvrières.

### ASSEMBLEES GENERALES

**Le Règne de Jésus-Christ et le Règne de l'Immaculée.**

Fondement doctrinal et relations entre ces deux Règnes.

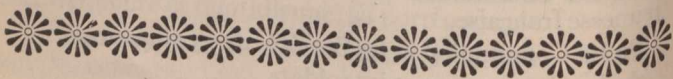
Les adorations et Communions à Lourdes.

Les processions eucharistiques à Lourdes.

Les miracles eucharistiques à Lourdes.

La charité à Lourdes: Malades, hospitaliers, brancardiers.

L'hommage social à Jésus-Christ, roi dans l'Eucharistie.



### MESSE ANNUELLE

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **1200** à **1500** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

## SUJET D'ADORATION

### La sainteté sacerdotale: ses moyens.

#### LES LECTURES DE PIÉTÉ.

« A la méditation quotidienne des choses divines, il importe beaucoup que le prêtre joigne assidûment la lecture des livres pieux, et, en premier lieu, de ceux qui ont été divinement inspirés. » Ainsi parle Pie X dans son *Exhortatio ad clerum*, continuant à enseigner aux prêtres les principaux moyens d'arriver à cette vraie sainteté qu'il demande. Consacrons cette adoration à méditer aux pieds du Divin Maître la nécessité où nous sommes de nous adonner à la lecture des livres pieux.

#### I. — Adoration.

Par les paroles que nous venons de rapporter, le Souverain Pontife ne fait que résumer l'enseignement de tous les saints touchant la sanctification du prêtre, C'est en effet ce qu'ordonnait saint Paul à Timothée: *Appliquez-vous à la lecture* (1). De même, saint Jérôme, formant Népotien à la vie sacerdotale, lui faisait cette recommandation: « Que jamais les saints livres ne sortent de tes mains, » et il en expliquait ainsi la raison: « Apprends ce que tu as à enseigner; acquiers cette parole fidèle, qui est conforme à la doctrine, afin de pouvoir exhorter les autres dans la saine doctrine et convaincre les contradicteurs. »

Et pourquoi ces recommandations? — C'est en somme, afin de ne jamais faire perdre de vue au prêtre son divin Modèle: Notre-Seigneur Jésus-Christ, caché sous l'écorce des enseignements contenus dans les saintes Ecritures, ou apparaissant aux regards de l'âme dans les exemples que le saint Evangile rapporte de Lui; et dans la vie des Saints qui n'est après tout qu'une copie de la vie du divin Maître. Aussi le prêtre doit-il, dans ses pieuses lectures, tendre au même but que saint Augustin: cher-

(1) Attende lectioni. — I Tim., IV, 13.

cher Jésus dans les livres, *Jesum quærens in libris*. En le faisant, il ne s'illusionnera pas, il ne se trompera pas de route, car Jésus est « la Voie, la Vérité, et la Vie » ; Il est « la Lumière du monde: celui qui Le suit, ne marche pas dans les ténèbres ».

Reconnaissons d'ailleurs que « cette recherche de Jésus dans les livres » n'est que justice de la part du prêtre. Notre-Seigneur a dit en effet: « Celui qui me mange, vivra pour moi ». Or le prêtre Le mange tous les jours à la sainte Messe: il doit donc vivre pour Lui, et par conséquent Lui consacrer son intelligence, sa raison, sa mémoire, son cœur, c'est-à-dire se servir de ces facultés pour Le découvrir partout. C'est en le faisant que le prêtre acquerrera cette sainte doctrine capable de persuader et de convaincre les âmes.

En proclamant cette vérité, faisons un acte de foi en la présence du *Dieu caché*. Caché sous l'écorce des saintes Lettres et dans les livres pieux, il s'est aussi caché sous les voiles des saintes Espèces, pour s'ensevelir encore plus profondément dans l'ombre du Tabernacle et dans la solitude de notre âme. Disons-lui donc ce cri de foi et d'adoration: *Vere tu es Deus absconditus, Deus Israel Salvator!*

## II. — Action de grâces.

« Chercher Jésus dans les livres », ce n'est pas le contempler d'un regard superficiel et distrait; c'est pénétrer jusqu'à son Cœur, en fouiller pour ainsi dire tous les replis afin de le comprendre et de se l'assimiler. « Quand on aime, dit excellemment saint Thomas, l'objet aimé est et demeure dans la pensée de celui qui l'aime. En ce sens, saint Paul disait aux Philippiens: « Je vous garde dans le cœur: *Eo quod habeam vos in corde*. » A son tour celui qui aime est attaché à l'objet aimé, en ce sens qu'il ne saurait se contenter d'une vue superficielle de l'objet de son amour; il s'applique à pénétrer au dedans de l'objet, à considérer à part, l'une après l'autre, chacune des choses qui tiennent à lui; il entend l'âme de ce qu'il aime (1)» ils prêchent Jésus-Christ! Au lieu d'amollir et de flatter.

Mais la lecture des livres pieux, et en premier de l'Écriture sainte, ne fournit-elle pas au prêtre le moyen d'en

arriver là ? Et alors « que de profit les prêtres fidèles à cette pratique en retirent ! Avec quelle onction ils prêchent Jésus-Christ ; l'esprit et le cœur de leurs auditeurs, comme il les poussent à mieux faire, comme ils les élèvent vers les désirs d'en haut ! »

Le Souverain Pontife ajoute « une autre raison, féconde pour notre bien personnel, qui donne de la valeur au précepte de saint Jérôme : « Que le livre sacré soit toujours dans ta main (2) ». Qui ne sait, en effet, que la plus grande force qui puisse agir sur le cœur d'un ami, c'est celle d'un ami qui avertit loyalement, donne un conseil, reprend, réveille, détourne de l'erreur ? *Heureux qui trouve un ami véritable* (3)... *Celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor* (4). Or au nombre de nos amis vraiment fidèles, nous devons inscrire les livres pieux. En effet, ils nous rappellent gravement nos devoirs et les règles d'une sage conduite ; ils réveillent dans nos cœurs les voix célestes endormies ; ils flagellent notre négligence à tenir nos bons propos ; ils troublent notre tranquillité trompeuse ; ils condamnent nos affections mauvaises, dissimulées ; ils découvrent les dangers souvent ouverts sous les pas des imprudents. Et tous ces bons offices, ils nous les rendent avec une si parfaite discrétion qu'ils se montrent, à notre égard, non pas seulement des amis, mais les meilleurs entre les amis. Nous les avons, quand il nous plaît, comme attachés à nos côtés, prêts, à toute heure, à secourir les besoins de notre âme ; leur voix n'est jamais aigre, leur conseil jamais intéressé, leur langage jamais timide ni menteur. — La très salutaire influence des livres pieux est démontrée par de nombreux et remarquables exemples ; surtout par celui de saint Augustin, dont les si grands services rendus à l'Eglise ont eu ce commencement : *Prends, lis ; prends, lis... Je pris ( les épîtres de l'apôtre saint Paul), je les ouvris et lus en silence... Comme si la lumière de la certitude s'était*

(2) Nunquam de manibus tuis sacra lectio deponatur. Discite quod doceas : obtine eum, qui secundum doctrinam est, fidelem sermonem, ut posses exhortari in doctrina sana, et contradicentes revincere. *Ad Nepotian.* — Semper in manu tua sacra sit lectio. — *Ep. LVIII ad Paulinum*, n. 6.

(3) Beatus qui invenit amicum verum. — *Eccli.*, xxv

(4) Qui autem invenit illum, invenit thesaurum. — *Ib.*, vi, 14.

*répandue dans mon cœur, les ténèbres de tous mes doutes s'évanouirent (1). »*

Aimons à reconnaître en tout cela la douce et secrète influence de Jésus: oui, cette lumière qui éclaire, c'est celle de Jésus, « vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde » ; cette onction suave qui entraîne, c'est l'Esprit de Jésus; cette amitié fidèle qui ne trompe pas, c'est celle de Jésus qui ne nous quitte pas: car par sa présence réelle au saint Tabernacle, il reste toujours près de nous; davantage, par la sainte Communion, il demeure en nous: si les saintes espèces, en effet, font disparaître avec elles sa sainte humanité, sa divinité, son divin Esprit ne nous quitte point: il s'infuse au contraire davantage en nous à mesure que se multiplient nos communions. Chacun de nous peut donc dire ce que disait l'auteur de *l'Imitation*: « Enfermé dans cette prison du corps, j'ai besoin de nourriture et de lumière. Aussi m'avez-vous donné, dans ma faiblesse votre chair sacrée, ô Jésus, pour nourrir mon âme et mon corps, et votre parole pour luire devant mes pas. Sans ces deux choses, je ne pourrais vivre vraiment; car la parole de Dieu est la lumière de mon âme, et votre sacrement mon pain de vie.

« On peut aussi les nommer les deux Tables dressées à droite et à gauche dans le trésor de la sainte Eglise. L'une est la Table de l'autel sacré, qui porte un pain sanctifié, c'est-à-dire le Corps précieux de Jésus-Christ. L'autre est la Table de la loi divine, qui contient la doctrine sainte, enseigne la vraie foi, et mène avec sûreté, par delà le voile, jusqu'au Saint de Saints.

Grâces à vous, Seigneur Jésus, Lumière de la lumière éternelle, qui nous avez préparé cette Table de la doctrine sainte par vos serviteurs les Prophètes, les Apôtres et les autres Docteurs!

« Grâces à vous, Créateur et Rédempteur des hommes, qui, pour manifester votre amour au monde entier, avez préparé une grande Cène, où ce n'est pas l'agneau figuratif, mais votre très saint Corps et votre précieux Sang

(1) Tolle, lege: tolle, lege... Arripui, aperui et legi in silentio... Quasi luce securitatis infusa cordi meo, omnis dubitationis tenebrae diffugerunt. — Conf., 1, VIII, c. XII.

que vous avez présentés en nourriture, comblant de joie tous vos fidèles par ce festin sacré, et les enivrant du calice du salut; banquet divin où se trouvent toutes les délices du paradis, et que partagent avec nous les saints Anges, mais qu'ils savourent d'une manière plus heureuse (1). »

### III. — Propitiation.

L'Apôtre saint Paul, un des plus beaux modèles du prêtre, écrivait aux Corinthiens cette fière parole: « Je me flatte de ne posséder qu'une science et de ne vouloir en prêcher qu'une, celle de Jésus et de Jésus crucifié: *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum.* » Voilà ce que tout prêtre devrait se sentir le droit de dire.

Qu'en est-il en réalité? — Écoutons le Souverain Pontife nous le dire: « Hélas! de nos jours, au contraire, il arrive trop souvent que des membres du clergé soient envahis peu à peu par les ténèbres du doute et suivent les sentiers obliques du siècle, du fait principalement qu'ils préférèrent, aux livres pieux et divins, des livres bien différents de toute sorte et la masse des journaux où l'erreur et la corruption se présentent sous une forme agréable. » Ainsi donc, il y a des prêtres qui veulent tout savoir, excepté Jésus-Christ; qui mettent toute science au-dessus de celle de Jésus; ou qui, sous prétexte de conciliation et entraînés par un faux zèle, ne veulent plus savoir Jésus tel que la foi nous l'enseigne, mais tel que le modernisme l'a conçu: un Jésus déformé, diminué, à peine au-dessus de notre humanité. Quelle grave atteinte portée à la foi catholique, dont le prêtre doit être le représentant et le gardien! Quels troubles semés dans les âmes, « ballotées ainsi par tout vent de doctrine », et systématiquement jetées hors de la voie du salut! Quel outrage et quel affront au Cœur de Jésus! il se voit méconnu même de ses amis à qui il veut « révéler ses secrets » : *Medius autem vestrum stetit, quem vos nescitis*; on préfère à ses paroles de vérité « qui sont esprit et vie », une doctrine qui, pour plus agréable qu'elle soit à la nature, n'en précipite pas moins les âmes « dans les ténèbres de la mort ». Dernièrement en-

(1) *Imit.*, 1. IV, ch. XI.

core, le Pontife vigilant exhalait sa douleur, en nous disant l'obstination de ces prêtres qui, « par un abus sans nom, se servent de leur ministère pour imposer aux âmes une nourriture empoisonnée dans le but de surprendre les simples, et les circonviennent en leur enseignant une forme de doctrine dans laquelle est contenue la somme de toutes les erreurs (1). »

Prêtres, réparons pour ceux de nos Confrères qui ont glissé sur la pente de l'erreur; réparons pour ceux qui se sont obstinés dans leurs erreurs et qui ont prévarié. Consolons le Cœur de Jésus méprisé par ses propres amis, car il a dit de tous ses prêtres: *Vos dixi amicos*; outragé dans sa propre doctrine, car il a dit: *Ego sum via, veritas, et vita*; — outragé jusque dans l'institution de son Eucharistie, ce don suprême de son amour, que les erreurs modernes ont osé presque réduire à un repas ordinaire.

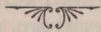
#### IV. — Prière.

Notre résolution sera la mise en pratique fidèle des conseils suivants du Souverain Pontife: « Prenez garde à vous, chers fils; ne vous fiez pas à votre âge mûr, à votre âge avancé, ne vous laissez pas abuser par l'espérance illusoire que vous pourrez ainsi veiller plus facilement au bien commun. Observez les règles certaines, celles que les lois de l'Eglise établissent et celles que font voir la prudence et la charité envers soi-même: car si une fois on laisse pénétrer ces opinions dans l'âme, il est bien rare que l'on évite les maux dont elles sont la source. »

Pour cela, il nous sera bon de relire le chapitre V du premier livre de l'Imitation: il nous enseigne la manière de profiter de nos pieuses lectures, surtout de celle de nos saints Livres, et il la résume en cette phrase: « Veux-tu profiter de la lecture? — Lis avec *humilité*, avec *simplicité*, et avec *esprit de foi* » : avec *humilité*, parce que l'Esprit-Saint révèle ses secrets aux humbles; avec *simplicité*, parce qu'il faut se contenter des lumières que Dieu donne à chacun; avec *esprit de foi*, parce que la parole de Dieu, alors même qu'on ne la comprend pas, mérite toujours le respect de la créature.

(1) 1a 2æ, q. art. 2.

# AVANT et APRES la MESSE



(*Préparation et action de grâces  
selon la méthode des quatre fins.*)

## ANTE MISSAM

(*Feria quarta.*)

**I. Adoratio.** — Ecce Domine, stas ad ostium et pulsas; audiam vocem tuam et aperiam tibi januam; intrabis ad me et cœnabis mecum et ego tecum. Ecce, Domine, diversorium, ubi pascha manduces... desideras hoc pascha manducare nobiscum, tu qui es frumentum electorum et vinum germinans virgines. Ecce venis cito et merces tua tecum est reddere unicuique secundum opera sua. Etiam veni cito, amen, veni Domine Jesu!

Quando sedero ut comedam cum te principe, diligenter attendan quæ apposita sunt ante faciem meam; implevimus jam manus nostras tibi, accedemus et offeremus victimas et laudes in domo tua; custodiam pedem meum ingrediens domum tuam et appropinquabo ut audiam. Appropinquam tibi et appropin quabismihi; festinam descendo quia hodie in domo mea oportet te manere.

**II. Gratiarum actio.** — Nobiscum es Domine, in tribulatione; eripis et glorificas nos.

Nos autem sacerdotes tui vocabimur: Ministri Dei nostri, dicetur nobis: fortitudinem gentis comedetis et in gloria earum superbetis. Omnis namque pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad te Deus, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis: qui condolere possit iis qui ignorant et errant: quoniam et ipse circumdatus est infirmitate; et propterea debet, quemadmodum pro populo, ita etiam pro semetipso offerre pro peccatis.



Tu disponis nobis sicut disposuit tibi Pater tuum regnum, ut edamus et bibamus super mensam tuam in regno tuo.

III. PROPITIATIO. — Quis Deus similis tui, qui auferis iniquitatem et transis peccatum reliquiarum hæreditatis tuæ? Non immittas ultra furorem tuum, quoniam volens misericordiam es, quoniam multus es ad ignoscendum; deponas, Domine, iniquitates nostras et projicias in profundum maris omnia peccata nostra.

Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum; si justificari me voluero, os meum condemnabit me: si innocentem ostendero, pravum me comprobabit.

Peccavimus cum patribus nostris, injuste egimus, iniquitatem fecimus. Tu quia pius es, miserere nostri, aut in tuo flagello vindica iniquitates nostras; attamen surgam, comedam, grandis enim mihi restat via.

IV. PETITIO. — Elevabo ad te Deus, faciem meam, rogabo te, et exaudies me et vota mea reddam. Intrans domum tuam conquiescam tecum; non convictus tuus, sed lætitiâ et gaudium.

Si sint peccata mea ut coccinum, quasi nix dealba ea; et si sint rubra quasi vermiculus, velut lana alba fac ea.

Anima mea desideravit te in nocte; sed et spiritu meo in præcordiis meis de mane vigilabo ad te. Sequar te, ut non ambulem in tenebris, sed habeam lumen vitæ quia credidi et cognovi quia tu es Christus filius Dei vivi. Ecce tenebræ operiunt terram et caligo populos; super nos autem oriâris, Domine, et gloria tua in nobis ministris tuis videatur.

## POST MISSAM

(Feria tertia.)

I. Adoratio. — Deus, qui dives es in misericordia propter nimiam charitatem tuam qua dilexisti nos, cum essemus mortui peccatis, convivificasti nos in Christo et conresuscitasti et consedere fecisti in cœlestibus in Christo Jesu; ut ostenderes in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ tuæ in bonitate super nos in Christo Jesu.

In omnibus requiem quæsivi et in hæreditate tua, Domine, morabor. Et qui creasti me, requiescis in tabernaculo meo et dicis mihi: In Jacob inhabita et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices. Parasti in conspectu meo mensam, adversus eos qui tribulant me; impinguasti in oleo caput meum, et calix meus inebrians quam præclarus est. Vocasti me nomine meo, tuus sum, non timeam quia mecum es; Domine Deus, in medio mei fortis, ipse salvabis. Gaudeam super te in lætitia, sileam in dilectione tua; sanctificasti tabernaculum tuum, Altissime, in medio mei non commovearis, adjuvabis me mane diluculo.

**II. Gratiarum actio.** — Video, Domine, qualem charitatem dedisti nobis, ut filii tui nominemur et simus. Nunc ergo, Domine, locutus es ad servum tuum tanta beneficia, et cœpisti benedicere, domine servo tuo, ut sit semper coram te; te enim Domine benedicente, benedicta erit in perpetuum. Cantabo tibi in vita mea, psallam tibi quamdiu sum, jucundum sit tibi eloquium meum: ego vero delectabor in te, Domine; inhabitabo in tabernaculo tuo in sæcula; protegar in velamento alarum tuarum.

Diligam te, Domine, fortitudo mea; si oblitus fuero tui, oblivioni detur dextera mea, adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui. Certus sum enim quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare a charitate tua quæ est in Christo Jesu Domino nostro.

**III. Propitiatio.** — Ais Domine: Observa et cave nequando obliviscaris Domini Dei tui, et negligas mandata ejus atque judicia et cæremonias, quos ego præcipio tibi hodie; ne postquam comederis et satiatus fueris elevetur cor tuum et non reminiscaris Domini Dei tui. Non vos me elegistis, sed ego elegi vos et posui vos, ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat.

Et nunc non possumus aperire os; confusio et opprobrium facti sumus servis tuis et his qui colunt te. Quid dicam quia visitasti me? Quid Dominus meus loquitur ad servum suum? Filius hominis ego ponam cor meum

et videam oculis meis et auribus audiam omnia quæ loqueris ad me de universis cæremoniis domus tuæ, et de cunctis legibus tuis; et ponam cor meum in viis templi per omnes exitus sanctuarii.

**IV. Impetratio.** — Et nunc clamemus in cœlum, et misereberis nostri Domine; omnis enim qui petit accipit, et qui quærit invenit, et pulsanti aperietur. Tu, Domine universorum, qui nullius indiges, voluisti templum habitationis tuæ fieri in nobis. Et nunc, sancte sanctorum, omnium Domine, conserva in æternum domum istam, quæ nuper mundata est. Miserere plebi tuæ, super quam invocatum est nomen tuum, et Israel quem cœequasti primogenito tuo. Miserere civitati sanctificationis tuæ Jerusalem, civitati requiei tuæ. Reple Sion inenarrabilibus verbis tuis, et gloria tua populum tuum.

Rogamus etiam te Dominum messis ut mittas operarios in messem tuam; messis enim multa, operarii autem pauci. Magister, sequamur te quocumque ieris.

## Indulgences et Privilèges accordés à l'Exposition du T. S. Sacrement.

### DECRETUM DE INDULGENTIIS ET PRIVILEGIIS EXPOSITIONI SSMI SACRAMENTI ADNEXIS.

Augetur in dies, auspiciatissimo fervore, fidelium desiderium, publice expositum adorandi SSmum Eucharistiæ Sacramentum, eadem mente qua iam vetus, a XL Horis nuncupatum, institutum almae Urbis ordinatur, et non dissimili apparatu. Attamen plurimae solent ad Apostolicam Sedem supplicationes porrigi, ut a Clementinæ, quam vocant, Instructionis, ad rem datæ, nonnullis conditionibus dispensetur, pro rerum locorumque adiunctis, præsertim vero ut nocturno tempore oratio et expositio ipsa interrumpatur, sive consuetis servatis indulgentiis ac privilegiis, sive novis peculiaribus attributis. Hisce mature consideratis SS. D. N. Pius div. prov. PP. X, quamvis summopere exoptet ut res iugiter ad tramitem Clemen-

tinæ Instructionis componatur, maiori tamen prospicere volens fidelium emolumento, et ampliori cupiens animarum in Purgatorio degentium providere suffragio, plurimorum inclinatus sacrorum Antistitum voto, de Emmorum Patrum Cardinalium Generalium Inquisitorum consulto, feria V die 22 inauarii 1914, ita decernere ac indulgere dignatus est:

I. Confirmantur indulgentiæ, quæ per s. m. Pium PP. IX, die 26 novembris 1876, pro Urbanis XL. Horarum, vel ad earum tramitem ubilibet habendis, expositionibus determinatæ sunt, ac privilegia altarium, per s. m. Pium PP. VII, die 10 maii 1807, concessa.

II. Permittitur tamen ut ubi exercitium XL Horarum iudice Rmo loci Ordinario, fieri nequeat prout ab Instructione Clementina exigitur, sit satis, ad effectum indulgentiarum et privilegii obtinendum, primo die sanctissimum Sacramentum, quacumque hora matutina, vel circa meridiem, publicæ venerationi in ostensorio exponere, et perdurante ipso die et per diem alterum eiusmodi expositione, die tertio, meridiæ aut de sera, Idem deponere, quamvis noctu expositio interrumpatur.

III. Si aliquibus precibus vel exercitiis, quæ a memoratis differant, sive publice sive privatim in ecclesiis vel oratoriis quibuslibet peragendis, eadem adnexa sunt indulgentiæ ac privilegia quæ sub n. I citantur, quomodo-cumque concessa fuerint penitus abrogantur.

IV. Ubi continua habetur almi Sacramenti solemnitas item in ostensorio expositio, saltem per mensem, etiamsi de nocte interrupta, plenariam christifideles, confessi ac s. Synaxi refecti, et ad mentem Summi Pontificis pie orantes, indulgentiam assequi valeant, semel tantum in singulis hebdomadis; septem autem annorum et totidem quadragenarum, in alia quacumque, corde saltem autem peragenda visitatione. Celebrantibus vero sacrosanctum Missæ sacrificium in eadem ecclesia vel oratorio, privilegio altaris, in defuncti alicuius levamen, die quolibet gaudendi esto potestas.

V. Quotiescumque demum diverso modo provisum minime sit de aliqua indulgentia acquirenda, pro quavis alia venerabilis Eucharistiæ palam expositæ visitatione,

tribuitur, quoties hæc, corde saltem contrito, peragatur indulgentia septem annorum totidemque quadragenarum.

VI. Omnes prædictæ indulgentiæ, per modum suffragii, animabus in Purgatorio degentibus, ad cuiuslibet christifidelis arbitrium, applicari possunt.

Praesenti in perpetuum valituro, absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

† D. CARD. FERRATA, *Secretarius.*  
D. Archiep. Seleucien., *Adessor S. O.*

#### REMARQUES.

Tout en souhaitant qu'on s'en tienne le plus possible aux prescriptions de l'Instruction Clémentine, le Saint-Père accorde les faveurs suivantes :

1o Il confirme les indulgences et privilèges concédés à l'exposition des vraies Quarante-Heures, à Rome et partout, c'est-à-dire : *a*) indulg. plénière une fois pendant les 40 heures de chaque exposition (confession, communion, *visite* du St-Sacrement exposé, et prière aux intentions du Pape); — *b*) 10 ans et 10 quarantaines pour chaque visite faite en outre; — *c*) tous les autels des églises où se font les prières des Quarante-Heures sont privilégiés pendant ce temps-là.

2o Pour jouir de ces indulgences et privilèges, il suffira, si l'Evêque juge qu'on ne peut suivre l'Instruction Clémentine (c'est-à-dire avoir les 40 heures d'exposition consécutives), d'exposer le Saint-Sacrement comme suit : le 1er jour, depuis l'heure qu'on voudra dans la matinée jusqu'au soir; le lendemain, toute la journée; le 3ème jour, au moins jusqu'à midi ou à l'heure qu'on voudra dans la soirée. Donc, pas besoin d'exposition la nuit.

3o Abrogation de toute concession des faveurs du 1o qui aurait pu être accordée à des exercices différents de ceux qui viennent d'être décrits.

4o Dans les églises et chapelles où il y a exposition continuelle du Saint Sacrement durant la journée, au moins pendant un mois : *a*) indulg. plénière une fois par semaine aux conditions ci-dessus (1o, *a*); — *b*) 7 ans et 7 quarantaines pour chaque visite faite en outre; — *c*) tous les autels sont privilégiés pendant ce temps.

5o En l'absence de quelque autre concession d'indulgences, on gagnera 7 ans et 7 quarantaines pour toute visite faite au Saint Sacrement exposé.

6o Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

## UN CINQUANTENAIRE

Au mois de juillet prochain, la revue *Le Très Saint Sacrement* célébrera le cinquantième anniversaire de sa fondation par le Vén. Pierre-Julien Eymard. A l'occasion de ce cinquantenaire, la direction a résolu d'apporter au périodique plusieurs améliorations notables.

La principale consiste dans le changement de format. La revue paraîtra désormais par fascicules *grand in-8o raisin*.

Une autre amélioration concerne l'impression. Les caractères seront plus grands, les lignes davantage espacées: la lecture sera ainsi rendue plus facile et plus agréable.

Enfin le prix de l'abonnement a été fixé à 6 francs pour l'Union postale (1).

La revue continuera d'ailleurs à développer le programme que lui a donné son fondateur: «Tout ce qui se rapporte à la divine Eucharistie», doctrine, piété, œuvres eucharistiques.

Sous le nom de doctrine nous comprenons des études de dogme, d'ascétisme, d'histoire, de liturgie, d'archéologie, de patrologie, etc. . . ; — la partie qui concerne la piété donne des sujets d'adoration ou de méditation développés selon la méthode des quatre fins du sacrifice, ainsi que des études biographiques sur les serviteurs de Dieu et l'action de l'Eucharistie dans leur vie; — enfin la partie des œuvres eucharistiques est réservée aux comptes rendus importants des Congrès eucharistiques internationaux, régionaux ou locaux, et de toutes les œuvres qui ont pour objet de promouvoir le culte de la sainte Eucharistie, à la chronique des faits eucharistiques du mois, et à des variétés ou récits pieux et édifiants.

La bibliographie met les lecteurs au courant des ouvrages eucharistiques nouveaux.

En résumé, nous croyons que cette publication est utile non seulement aux prêtres, qui y trouveront des matériaux abondants pour la prédication eucharistique si recommandée par Notre Saint-Père le Pape Pie X, mais qu'elle sera aussi grandement profitable à tous les fidèles pour lesquels elle constituera une lecture instructive et édifiante, en particulier à tous les hommes d'œuvres. Aussi, à l'occasion de ce 50<sup>ème</sup> anniversaire, faisons-nous des vœux pour que la Revue recrute de nombreux abonnés surtout parmi les Prêtres-Adorateurs, et, par eux, chez tous ceux, prêtres et laïques, qui s'intéressent au mouvement eucharistique de notre époque.

(1) S'abonner au Bureau des Oeuvres Eucharistiques.

## Constitution d'un Comité permanent italien des Congrès eucharistiques nationaux.

Le Congrès eucharistique des Prêtres-Adorateurs italiens avait consacré une étude à la question des Congrès eucharistiques nationaux et émis le vœu que l'autorité compétente voulût bien autoriser la formation d'un comité permanent dont le but serait de préparer et d'organiser ces Congrès eucharistiques nationaux italiens, et aussi, avec le titre de sous-comité des Congrès eucharistiques internationaux, de préparer la participation de l'Italie à ces Congrès internationaux. Ce vœu est actuellement réalisé ainsi qu'en fait foi la lettre suivante adressée par Son Eminence le cardinal secrétaire d'Etat de Sa Sainteté à Mgr Antonio Padovani, auxiliaire de Crémone, désigné comme président de ce comité et qui en a rédigé les statuts et le règlement. Nous joignons à la traduction de cette lettre de l'Eminentissime secrétaire d'Etat la traduction des articles plus importants de la partie des statuts du comité qui a trait aux Congrès eucharistiques nationaux. On pourra ainsi juger que la détermination très nette et très précise de ses attributions est de nature à assurer l'unité d'action sans laquelle les efforts s'éparpillent et ne produisent pas tous les résultats qu'on a le droit d'attendre de si nombreuses volontés en mouvement pour procurer la gloire et le règne de Jésus Eucharistie.

Du Vatican, 21 février 1914.

ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME SEIGNEUR,

Le Congrès des Prêtres-Adorateurs qui s'est tenu à Rome en septembre dernier a opportunément émis le vœu que fût reprise en Italie la célébration des Congrès eucharistiques nationaux et que fût constitué, dans ce but, un *comité permanent*. Cette initiative a été accueillie par le Saint-Père lui-même avec ce sentiment d'attente confiante que lui suggérait l'ardent désir d'amener tous les catholiques à Jésus sacrement.

On ne pouvait dans la constitution de ce comité, faire choix d'un président plus indiqué que Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime. Le zèle intelligent et actif dont vous avez été toujours animé est bien connu,

et on en peut trouver une preuve récente dans les statuts et le règlement que vous avez été chargé de dresser pour ce même comité et que vous avez rédigés avec une sagesse qui les fait pleinement répondre à la fin de l'Œuvre et qui promet à cette Œuvre un rapide et fécond développement. Aussi Sa Sainteté à qui j'en ai donné connaissance me charge de vous en exprimer sa haute satisfaction et de vous autoriser à les mettre à exécution pour une période de trois ans, pendant laquelle on pourra voir si l'expérience suggère quelque chose pour leur perfectionnement ultérieur.

Je suis heureux également de vous faire savoir que le Saint Père confirme la fonction de *sous-comité des Congrès eucharistiques internationaux* assigné au dit comité dans ses statuts et son règlement.....

Card. MERRY DEL VAL.

STATUTS DU COMITE PERMANENT ITALIEN DES CONGRES  
EUCARISTIQUES NATIONAUX.

**I — Congrès eucharistiques nationaux.**

ART. I. — Est constitué en Italie, avec l'approbation du Saint-Siège, un *Comité permanent des Congrès eucharistiques nationaux*.

ART. II. — Ce Comité a pour but d'étendre et d'intensifier toujours plus parmi les Italiens la connaissance et l'amour de Jésus sacrement et de promouvoir de solennelles manifestations nationales de culte envers le Dieu vivant au milieu de nous dans l'Eucharistie pour implorer de lui grâces et faveurs pour la nation.

ART. III. — A cette fin, le Comité prépare et organise des Congrès eucharistiques nationaux périodiques qui se tiendront successivement, après entente préalable avec les évêques respectifs, dans les diverses villes d'Italie qui se prêtent le mieux à cette fin.

ART. IV. — Ordinairement, le Comité préparera un Congrès eucharistique national tous les trois ans.

ART. V. — Le Comité se compose d'un président et d'un nombre indéterminé de membres, tant prêtres que laïques.



ART. VI. — Le président est désigné par le Saint-Siège. Les membres, par partie, sont nommés par le président, après proposition ou approbation des Métropolitains d'Italie consultés à cet effet, de manière à ce que chaque région soit représentée dans le Comité, — et pour partie, sont nommés, toujours avec l'approbation des Métropolitains, par les Comités permanents des Congrès eucharistiques régionaux, de manière que chacun de ces comités ait un délégué dans le comité italien.

Le président choisit lui-même parmi les membres le vice-président, le secrétaire et six conseillers.

Le président, le vice-président et le secrétaire éliront le caissier. Les conseillers avec le secrétaire, le vice-président et le président constituent le *conseil directif* du comité permanent.....

ART. X. — Le président réclamera de vive voix ou par écrit l'avis des membres du comité sur la détermination du siège de chaque Congrès eucharistique national, et sur les lignes générales du programme à y développer; sur quoi le *conseil directif* délibérera ensuite à la majorité des votes.

ART. XII — Le siège du Congrès eucharistique national fixé, le président, d'accord avec l'ordinaire du lieu, pourvoit à la constitution du comité local et des sous-comités chargés de préparer l'heureuse réussite du Congrès; d'accord avec l'Ordinaire et le président du comité local, il détermine les particularités du programme du Congrès, en désigne les orateurs, établit les règles pour les travaux des sections, pour les assemblées générales, les cartes de congressistes, etc.

ART. XIV. — Durant la célébration du Congrès, la *présidence effective* sera assumée par le président du *comité permanent*.

ART. XV. — Le Congrès fini, les secrétaires en compilent les actes, les classent et en préparent l'impression.

ART. XVI. — Le comité permanent achève l'œuvre du Congrès célébré, en veillant autant que possible à l'exécution des vœux émis et des délibérations prises.

(1) Motu proprio *Sacrorum antistium* du 1er septembre 1910.

## Congrès Eucharistique de London

Le jeudi, 7 Mai, la ville de London était témoin de belles fêtes eucharistiques, à l'occasion de la quatorzième Conférence annuelle des Prêtres-Adorateurs du diocèse.

La veille au soir ces fêtes étaient inaugurées, à la cathédrale par un salut solennel, précédé d'un éloquent sermon sur la *Dévotion au Très Saint Sacrement*, par le Rév. P. Nagle, de Simcoe.

La journée du Jeudi fut partagée entre les cérémonies religieuses et la réunion d'étude pour les prêtres. Dans toutes les églises de la ville les fidèles vinrent en foule entendre la sainte Messe et s'approcher de la Table Sainte. Mais, c'est la cathédrale qui fut le théâtre des plus grandioses et des plus émouvantes manifestations: à 7  $\frac{1}{2}$  h., messe pour les enfants avec communion générale; à 9 h., messe pontificale avec sermon sur la «*Communion fréquente*», puis procession solennelle du Très Saint Sacrement. L'exposition du Très Saint Sacrement se poursuivit toute la journée à la cathédrale et attira un grand nombre de pieux fidèles.

À 2  $\frac{1}{2}$  h., de l'après-midi eut lieu l'Heure sainte qui réunit les prêtres et les fidèles; à 4 h., réunion d'étude pour les prêtres, tenue dans la salle paroissiale de Saint-Pierre et présidée par Sa Grandeur Monseigneur Fallon. Le Rév. M. Valentin, Directeur diocésain des Prêtres-Adorateurs et du Congrès, y lut un rapport très instructif sur les deux Congrès précédents. Trois autres rapports suivirent, qui furent accompagnés de remarques pratiques et d'intéressantes discussions conduites par trois prêtres désignés à cet effet.

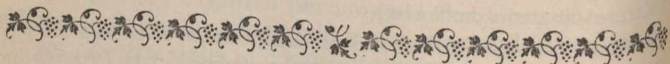
Le Rév. P. Howard, Basilien, du collège de l'Assomption de Sandwich, présenta une étude sur le *Prêtre et l'Eucharistie*; le Rév. P. Dantzer, de Hesson, traita de la *Foi et de l'Eucharistie*; enfin le Rév. P. Harding parla de l'*Eucharistie et de la Liturgie*.

Tous les enfants de la ville avaient été convoqués à la cathédrale pour 4  $\frac{1}{2}$  h. Après la récitation du chapelet et le chant de cantiques en l'honneur du Très Saint Sacrement, le R. P. McCullough, chapelain des Sœurs de la Providence, donna à la troupe enfantine un sermon approprié à la circonstance.

À 7  $\frac{1}{2}$  h. du soir, eut lieu la cérémonie de clôture. Elle consista dans la récitation du chapelet, des litanies du Sacré-Cœur et d'une consécration au Sacré-Cœur. Un remarquable sermon sur la *Sainte*

*Messe* y fut donné par le R. P. Doyle, C. SS. R., de London East. La cérémonie se termina par un salut solennel et le chant du *Te Deum*.

Bref, cette Journée eucharistique fut couronnée d'un plein succès. Nous adressons, en particulier, nos plus cordiales félicitations à notre zélé et dévoué Directeur diocésain, M. l'abbé Théo. Valentin, pour son heureuse initiative, et nous souhaitons qu'il ait de nombreux imitateurs.



## DEFUNTS

M. l'abbé Hilaire Marceau, du diocèse de Chicoutimi, inscrit dans l'Association depuis Décembre 1891, fut nommé Directeur diocésain en Avril 1898. D'une fidélité exemplaire à son heure hebdomadaire d'adoration, il ne l'était pas moins au renvoi du bulletin mensuel. Grâce à son zèle et à son inlassable dévouement, non seulement tous les prêtres du diocèse font généralement partie de notre Association, mais ils se sont encore placés plus d'une fois au premier rang pour leur fidélité à l'adoration. Daigne les sages conseils et les exemples de leur regretté Directeur contribuer à les maintenir dans leur première ferveur.

M. l'abbé Joseph Dumas, du diocèse de Chicoutimi, inscrit dans l'Association en 1901, se distingua aussi par une grande fidélité au renvoi du bulletin mensuel. Il était à faire son heure d'adoration devant le Très Saint Sacrement, lorsque la maladie vint le frapper.

M. l'abbé Napoléon Bastien, du diocèse des Trois-Rivières, membre de l'Association depuis Décembre 1905.

## ← SOMMAIRE →

Son Eminence le Cardinal L. N. Bégin, 193. — Plans d'Instructions eucharistiques pour les Quarante-Heures: 3me sermon, la Réparation de Marie, 195. — Congrès de Lourdes: programme des Etudes de la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 200; le Programme des Séances, 203 — Sujet d'adoration: La Sainteté sacerdotale, ses moyens, les lectures de piété, 207. — Avant et après la Messe: préparation et action de grâces, 213. — Indulgences et Privilèges accordés à l'Exposition du T. S. Sacrement, 216. — Un Cinquantenaire, 219. — Constitution d'un Comité permanent italien des Congrès eucharistiques nationaux, 220. — Congrès Eucharistique de London, 223. — Défunts, 224.

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.

# AVIS IMPORTANT

A l'occasion des Retraites

Nous prions respectueusement nos chers Associés de profiter des Retraites pastorales pour régler avec M. le Directeur diocésain leur *abonnement* à nos Revues et demander les *libelli* mensuels.



## LE TRES SAINT SACREMENT

Études sur l'Eucharistie, Revue sur les Oeuvres Eucharistiques

Fondée en 1864 par le Vén. Pierre-Julien Eymard.

Nouvelle série. Commencera en juillet 1914.

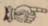

ABONNEMENT : France et Belgique, 5 fr.

Union postale, 6 fr.

ADMINISTRATION : 12, rue de Toulouse. Tourcoing (Nord).



*L'Ame de tout Apostolat*, par Dom J.-B. CHAUTARD, abbé de Sept-Fons, 3e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. 12e mille. — Vol. in-16 de iv-202 pages. —

 EN VENTE A NOS BUREAUX. 

PRIX : - - - - - 35cts, franco 40cts.

Nous sommes à une époque où l'apostolat catholique manifeste son activité par des *œuvres* innombrables. Rien de plus urgent que de dire, que de *crier* à tous les hommes d'œuvre, qu'ils ne peuvent rien sans le Christ Jésus et que «*l'âme de tout apostolat*» est la «*vie intérieure*». Le prêtre sera tout aussi impuissant au patronage, à l'école, au cercle d'études, qu'il le serait à l'autel, s'il s'avisait de consacrer en son nom propre au lieu de le faire au nom de Jésus-Christ, seul Pontife éternel. Très opportunément, le Révérendissime Dom Chautard, abbé de Sept-Fons, rappelle à tous les apôtres le danger de «*l'extériorisation*» et leur donne les règles principales de la vie intérieure.

Chaudement approuvé par Mgr Penon, par les Eminentissimes Cardinaux Vivès, Luçon, Mercier et Fischer, cet opuscule est destiné à faire le plus grand bien. On ne saurait trop en recommander la lecture et la propagation à toutes les personnes vouées à l'apostolat, prêtres et religieux.

Vient de paraître

# Congrès eucharistique régional

de

**SAINTE-THERESE**



Magnifique volume in 8° de 164 pages, imprimé sur beau papier, illustré de nombreuses gravures hors-texte, donnant le compte rendu complet et détaillé des solennités et des séances d'étude du premier Congrès eucharistique régional tenu au Canada.

La première édition s'enlève rapidement : en moins d'un mois, nous en avons expédié plus de 1500 exemplaires sur 2000 qui ont été tirés. Nos Confrères, à qui le présent volume s'adresse tout particulièrement, feront bien de nous adresser leur commande sans plus tarder.

**PRIX : 35 cts, - - - franco 40 cts.**

BUREAU des ŒUVRES EUCHARISTIQUES,  
368 Ave Mont-Royal Est, - - - MONTREAL.